



Panorama du Gers Les tendances récentes confirment le regain démographique gersois

Situé à proximité de la métropole toulousaine, le département du Gers continue de bénéficier d'un regain démographique sur la période 2007-2012, même si de nombreux actifs quittent quotidiennement le département pour aller travailler. Le Gers reste parmi les départements les plus âgés de France métropolitaine. Malgré une forte proportion de retraités, le niveau de vie médian en 2012 est comparable à celui de la province en partie grâce à un taux de chômage parmi les plus bas. Classé parmi les dix départements les plus agricoles de France métropolitaine, l'emploi total résiste bien et retrouve en 2012 son niveau d'avant-crise.

Muriel Arseguet, Insee

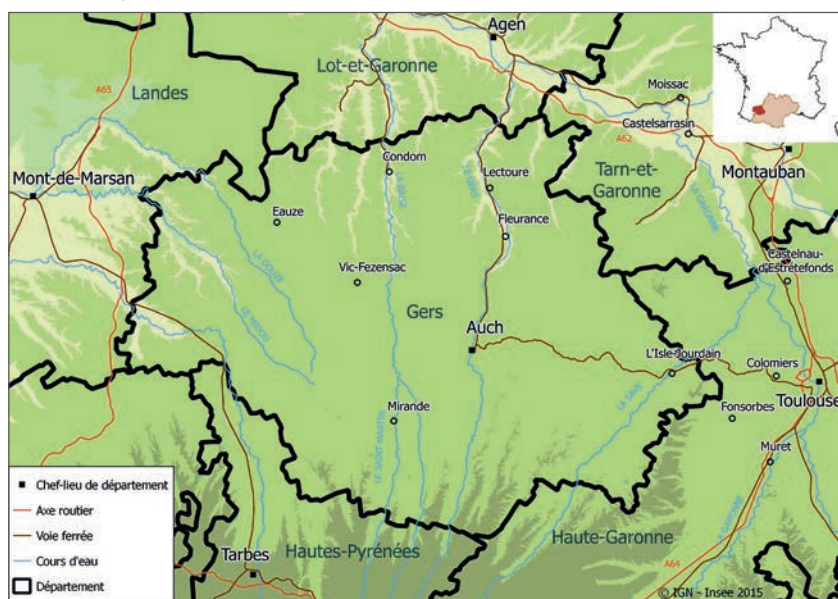
Avec 6 260 km², le Gers est le 3^e département le plus vaste de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), presque aussi grand que la Haute-Garonne mais loin derrière l'Aveyron (8 735 km²). Situé à l'extrême ouest de la région, il marque la limite avec la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Ce territoire est entouré de six départements : les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. De faible altitude, il est traversé du nord au sud par de nombreuses rivières. Son réseau routier est constitué d'axes secondaires, les autoroutes à proximité le contournant (figure 1).

Des ensembles urbains de petite taille qui se densifient à l'est

Au 1^{er} janvier 2012, le Gers abrite 189 500 habitants. C'est l'un des départements les moins peuplés de la région LRMP, avec le Lot, l'Ariège et la Lozère. Il abrite 30 habitants au km² seulement, alors que la moyenne régionale est de 77 habitants au km². Le tissu urbain du Gers s'organise essentiellement autour de l'agglomération urbaine d'Auch, le long des principaux

1 Un territoire vaste et homogène desservi par des axes secondaires

Carte du département du Gers



axes routiers. Entre 2007 et 2012, la population de l'aire urbaine d'Auch poursuit sa croissance avec 260 habitants supplémentaires chaque année (+ 0,7 %), autant sur la couronne périurbaine que sur l'agglomération. Au 1^{er} janvier 2012, elle compte 41 500 habitants.

L'agglomération de l'Isle-Jourdain (7 700) est celle qui se densifie le plus (+ 2,6 % soit 180 habitants supplémentaires par an entre 2007 et 2012), grâce à une situation géographique favorable à moins d'une demi-heure des portes de Toulouse.

Sur la même période, la population des autres agglomérations, Condom (7 000 habitants en 2012), Fleurance (6 200) et Mirande (4 100), stagne ou diminue.

En dehors de ces espaces, les communes les plus dynamiques sont situées autour d'Auch (Pavie, + 0,6 %) et en direction de Toulouse où les évolutions de population dépassent les 2 %, comme à Mauvezin, Lombez, Ségoufielle ou Pujaudran. Les deux dernières communes appartiennent à la couronne périurbaine de Toulouse qui englobe 38 communes du département et constitue la zone la plus dynamique du Gers. Dans le reste du département, des communes parfois importantes perdent des habitants (Montréal, Valence-sur-Baïse, Gimont) et de nombreuses autres stagnent à l'image de Vic-Fezensac, Éauze ou Lectoure.

Le solde naturel le plus bas de la région

Entre 2007 et 2012, le Gers gagne en moyenne 1 200 habitants chaque année, soit une croissance de 0,6 %. Ce rythme, bien qu'inférieur à celui de LRMP (+ 0,9 % par an), dépasse néanmoins celui de France métropolitaine (+ 0,5 %) et confirme le coup d'arrêt au léger déclin démographique observé avant les années 2000. Toutefois, sur la période récente, la croissance de la population semble ralentir (figure 2). Dans ce département, l'impact des migrations (+ 0,9 %, l'un des plus forts de la région) est primordial. Le solde migratoire explique à lui seul l'accroissement de la population, dans un contexte où les naissances demeurent moins nombreuses que les décès (- 0,3 % par an pour le solde naturel).

Avec un âge moyen de 45,3 ans en 2012, le Gers fait partie des départements métropolitains les plus âgés, bien plus que l'ensemble de la région (41,2 ans) et que la France métropolitaine (40,0 ans). Les seniors sont particulièrement nombreux : près d'un Gersois sur trois a 60 ans ou plus (24 % en France métropolitaine) et 13 % ont 75 ans ou plus (9 % en métropole). En revanche, la part des moins de 30 ans est plus faible. En particulier, les 15-29 ans ne représentent que 13 % de la population du Gers contre 18 % en France métropolitaine (figure 3).

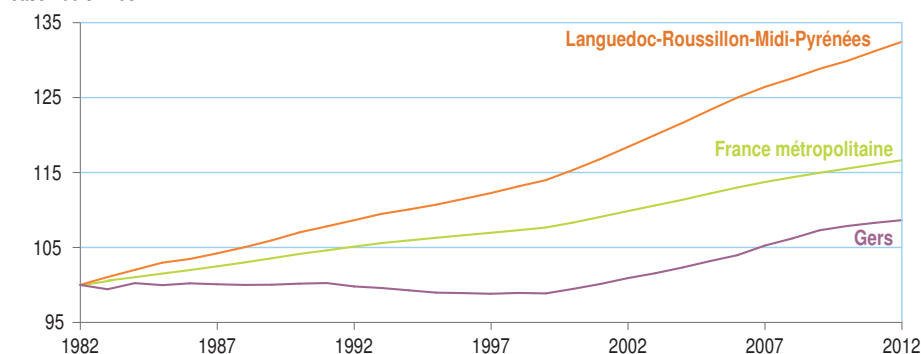
Quatre logements sur cinq sont des résidences principales

Dans le Gers, 80 % des logements sont des résidences principales en 2012. Cette proportion figure parmi les plus élevées de la région. Inversement, seul un logement sur dix est une résidence secondaire. Mais sur la période récente, le parc de résidences secondaires progresse trois fois plus vite qu'en LRMP ou en France métropolitaine. Celui des résidences principales augmente moins fortement (6 % entre 2007 et 2012 contre 6,9 % en LRMP). Au final, l'ensemble du parc de logements gersois augmente plus

2 Confirmation du regain démographique sur la période récente dans le Gers

Évolution de la population de 1982 à 2012

base 100 en 1982

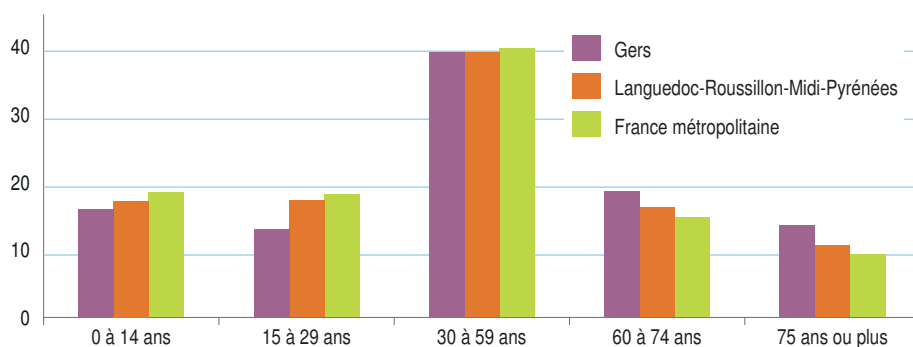


Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Des jeunes sous-représentés dans le Gers

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012

en %



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Essor marqué des résidences secondaires dans le Gers

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Gers			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	84 867	80,4	+ 6,0	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	10 101	9,6	+ 8,8	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	10 509	10,0	+ 28,4	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	105 477	100,0	+ 8,1	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

fortement (+ 8,1 % contre + 7,5 % en LRMP et + 5,6 % en métropole) (figure 4).

Des temps d'accès plus longs aux services

Dans le Gers, seulement 11 % des communes sont des pôles de services et d'équipements, contre 27 % en LRMP. Il s'agit pour l'essentiel de communes qui disposent d'au moins la moitié d'une gamme d'équipements les plus courants de la vie quotidienne. Une première catégorie de communes constituent les pôles dits de proximité, car elles offrent la plupart des équipements de cette gamme (école, épicerie, médecin généraliste...). Ces pôles rassemblent moins d'un Gersois sur cinq. Une deuxième catégorie de communes constituent les pôles intermédiaires car elles offrent, en plus des équipements de proximité, des équipements moins fréquents, dits intermédiaires (collège,

supermarché, laboratoire d'analyses et de biologie médicale, gendarmerie...). Au final, un quart des Gersois vivent dans des pôles de proximité ou intermédiaire. Seules les agglomérations d'Auch et de Condom sont des pôles supérieurs offrant des services plus rares (lycée, hypermarché, hôpital...) et concentrés dans les espaces urbains. Mais pour ces besoins de services spécifiques, la population des communes plus isolées accède plus facilement à d'autres pôles supérieurs situés dans les départements limitrophes comme en Haute-Garonne (Colomiers, Blagnac, Toulouse), dans les Landes (Aire-sur-l'Adour, Mont-de-Marsan) ou encore les Hautes-Pyrénées (Tarbes). Au final, 43 % de la population réside dans une commune n'offrant aucun équipement ni service, contre 15 % dans la région comme en France métropolitaine.

Avec 402 équipements pour 10 000 habitants en 2012, le Gers ne fait pas partie des départements les mieux équipés de la région mais il n'en est pas pour autant moins bien desservi. Car ses communes pôles de services sont uniformément réparties sur le territoire, ce qui constitue un atout.

Toutefois, les temps de trajet moyens pour accéder à l'ensemble des équipements sont supérieurs à ceux observés en moyenne en région et en métropole.

Un actif sur cinq travaille dans un département limitrophe

En 2012 dans le Gers, la population active (qui comprend les actifs occupant un emploi ou qui sont en recherche d'un emploi) représente 53 % des résidents âgés de 15 ans ou plus, soit 1,8 point de moins qu'en moyenne en LRMP et 4,9 points de moins qu'en métropole (figure 5). Cela s'explique essentiellement par une présence plus importante de retraités. En effet, le taux d'activité de la seule population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) est quant à lui plus fort dans le Gers que dans la région ou en métropole (73,5 % contre 71,4 % et 73 %). Parmi les actifs ayant un emploi et résidant dans le Gers en 2012, 13 200 travaillent hors du département. Cela représente 17 % des actifs résidant ayant un emploi. Parmi eux, près de trois navetteurs sur cinq se déplacent en Haute-Garonne (7 500) et 35 % dans les autres départements limitrophes (Landes, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques). En sens inverse, quelque 7 000 personnes viennent quotidiennement dans le Gers pour exercer leur activité professionnelle (figure 6). Les principales entrées proviennent de la Haute-Garonne (2 500), des Landes (1 200) et des Hautes-Pyrénées (1 150). Au total, le département offre 92 emplois pour 100 actifs ayant un emploi et résidant dans le Gers.

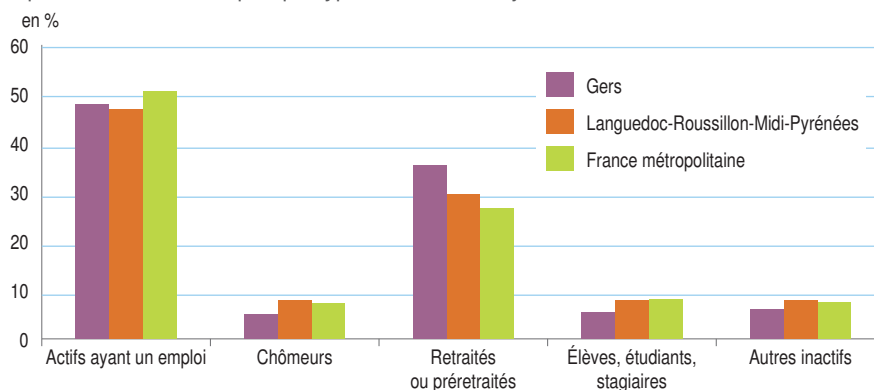
En 2012, 7,3 % des actifs gersois sont au chômage, contre 11,2 % en LRMP et 9,4 % en France métropolitaine. C'est le troisième département de la région le moins exposé au chômage derrière la Lozère et l'Aveyron. Bien qu'en hausse de 2 points entre 2002 et 2012, le taux de chômage reste très inférieur aux taux régional et national, avec des écarts quasi similaires en 2002 qu'en 2012 (figure 7).

Un revenu disponible médian parmi les plus forts de la région

En 2012, la moitié des Gersois vivent dans un ménage disposant d'un revenu de moins de 19 100 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après réception des prestations sociales. C'est le deuxième revenu médian le plus élevé de la région LRMP, loin derrière celui de la Haute-Garonne (21 500 €) et cependant quasi équivalent à celui de province. Cela équivaut à 1 590 euros par mois pour une personne seule et 2 860 euros pour un couple avec un jeune

5 Des chômeurs peu représentés dans le Gers

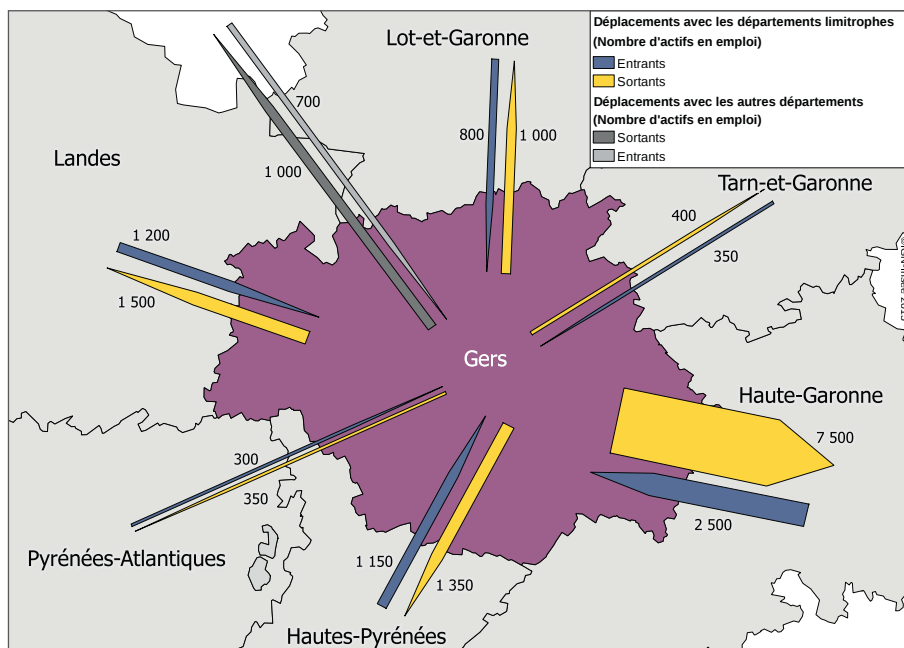
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Des flux domicile-travail déficitaires avec tous les départements limitrophes

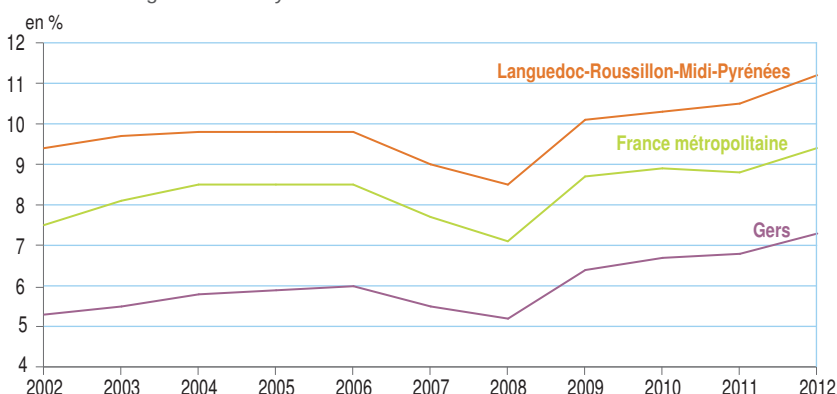
Déplacements domicile-travail entre le Gers et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Un taux de chômage dans le Gers parmi les plus faibles de métropole

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

enfant par exemple. Aux deux extrémités de l'échelle des revenus, un Gersois sur dix dispose de moins de 10 400 euros par an et un sur dix de plus de 33 900 euros. Une part plus importante des pensions et retraites dans les revenus (32 % dans le Gers contre 30 %

en LRMP et 28 % en province) explique vraisemblablement en partie le niveau moins élevé du 9^e décile. Néanmoins, le rapport entre ces deux niveaux de revenus, qui isolent les 10 % des personnes les plus modestes et les 10 % des personnes les plus aisées,

8 Une faible part de ménages imposés dans le Gers

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Gers	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors Île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	82 271	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	56,8	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	19 067	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	10 436	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	33 939	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,3	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	54,4	67,7	64,3
Part des pensions, retraites, rentes**	31,5	29,6	28,1

* cf. définitions

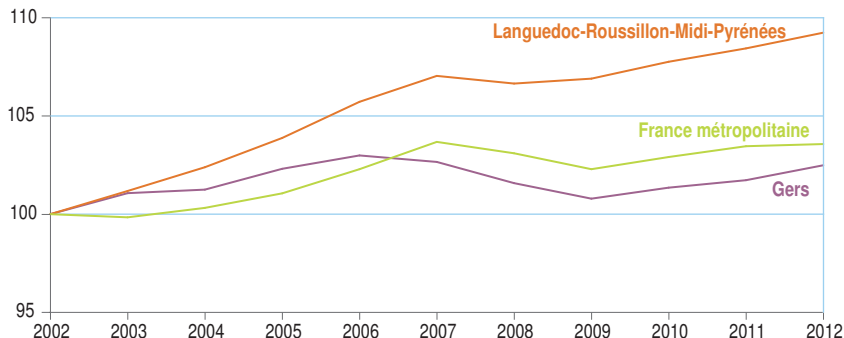
** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Retour au niveau d'emploi d'avant-crise dans le Gers

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012

base 100 en 2002



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

est plus faible que celui observé en LRMP (3,3 contre 3,5) et égal à celui de la province (figure 8). La part des ménages gersois soumis à l'imposition des revenus (57 %) est plus faible que la moyenne régionale (59 %) tirée vers le haut par la Haute-Garonne.

Place encore importante du secteur agricole dans l'économie locale

Fin 2012, l'économie gersoise offre 68 700 emplois, salariés ou non. Avec 8 300 emplois, l'agriculture est encore très présente. Elle regroupe 12 % des actifs en emploi, une proportion trois fois supérieure à celle de la région LRMP et près de cinq fois supérieure à celle de

France métropolitaine, qui le classe parmi les départements les plus agricoles. Entre 2007 et 2012, le Gers continue pourtant à perdre des emplois dans ce secteur, moins vite toutefois qu'en moyenne en région mais plus rapidement qu'en métropole. Cependant, l'augmentation des effectifs dans le tertiaire (+ 5,2 %, essentiellement dans les services non marchands) compense la baisse d'emplois dans l'agriculture (-9,0 %), dans la construction (- 8,1 %) ainsi que dans l'industrie (- 1,2 %).

Au final, sur la période récente, l'emploi total reste quasiment stable comme en France métropolitaine (figure 9). ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continuellement bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée **couronne périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le niveau de vie est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Dotta D., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 190 276 Gersois », *Insee Flash Midi-Pyrénées* n° 81, décembre 2015.
- Guillaume T., Batlle F., « La population du Gers augmente encore », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 13, mars 2015.
- Tornero M., « Regards sur Gers - Panorama du département », *Regards sur* n° 30-32, novembre 2012.

Crédit Photos : Airbus SAS, Insee



Insee
Mesurer pour comprendre